

Mairie de



St Jean de Tholome

CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie le mardi 6 décembre 2022
à 20h00 en session ordinaire.

Ordre du jour

- 1/ Validation des lignes directrices et du règlement intérieur
- 2/Autorisation pour l'engagement de dépenses en section d'investissement
- 3/Convention des risques statutaires
- 4/Les Astreintes des agents techniques.
- 5/Divers

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire



~~75~~

75

ligne directrice

Auton sal^o d'engagement - \rightarrow 74.

Primes astreinte - \rightarrow 73.

Risque statutaires 79.

Devis clocher - \rightarrow 77.

[remplaçait des heures - \rightarrow 76.

UFOVAL - \rightarrow 75.

~~Devis Ps au d - \rightarrow 78~~

Me de aine 78.

Mun de satement - \rightarrow 79.